

Notes féministes sur la XVIIIe Conférence du travail : (Genève, 3-23 juin 1934) : [1ère partie]

Autor(en): **Schmidt, Dora**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **22 (1934)**

Heft 431

PDF erstellt am: **25.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-261593>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

Nous avons eu la morale de la servitude; nous avons eu la morale de la chevalerie et de la générosité; le tour de la morale de la justice est venu.

J. STUART MILL.

<p>DIRECTION ET RÉDACTION M^{lle} Emilie GOULD, Crêts de Pregny</p> <p>ADMINISTRATION M^{lle} Marie MICOL, 14, rue Micheli-du-Crest Compte de chèques postaux 1.943 Les articles signés n'engagent que leurs auteurs</p>	<p>Organe officiel des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses</p>	<p>ABONNEMENTS SUISSE Fr. 5.— ÉTRANGER 8.— Le numéro 0.25</p> <p>ANNONCES La ligne ou son espace : 40 centimes</p> <p>Réductions p. annonces répétées Les abonnements partent de 1^{er} janvier. À partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour la seconde de l'année en cours.</p>
--	---	--

XXIII^e Assemblée générale et Jubilé de l'Association Suisse pour le Suffrage féminin

(16-17 juin 1934)

Le XXV^e anniversaire de l'Association suisse pour le Suffrage féminin s'est, comme il convenait, déroulé dans la ville fédérale. La Section bernoise, avec son incomparable présidente, M^{lle} Grütter, s'est montrée à la hauteur des circonstances: de la gare, où des éclaircuses brandissaient bien haut l'insigne suffragiste, vous passiez au Schaezli verdoyant; de là chez vos hôtes respectifs; le lendemain, à l'Hôtel de Ville; puis, par de dociles autocars, au Gurten, comme par enchantement; et tout était fleuri, accueillant, confortable: il n'en fallait pas moins pour célébrer ces noces d'argent.

De son côté, le Comité Central, sous la présidence toujours parfaite de M^{me} Leuch, avait bien fait les choses, et pensé à tout ce qui pouvait rehausser ces journées. Il avait multiplié les invitations, et fit remettre aux assistants une forte brochure documentaire sur ces vingt-cinq ans, éditée par ses soins¹. Le *Mouvement Féministe*, la *Schweizer Frauenblatt*, la *Berna*, répandirent aussi de très beaux numéros de jubilé.

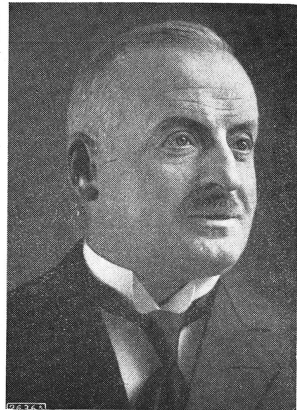
L'Assemblée administrative s'est distinguée par l'affluence des invités et des délégués: bien peu de sections manquaient à l'appel, et l'on salua avec joie la présence de M^{me} Volonteri, présidente de la première section tessinoise nouvellement fondée. Cet heureux événement est le fruit de la propagande menée en terre de langue italienne par le Comité Central. Le rapport du Comité témoigne d'une activité constante, soit pour ranimer le zèle de certaines sections, soit pour intervenir (avec un succès problématique) auprès des autorités fédérales, soit pour appuyer la Conférence internationale du Désarmement. Il s'intéresse très activement au mouvement « La Femme et la Démocratie ». Enfin, et de cela il faut tout particulièrement le louer, il a adressé aux différents partis politiques et aux frontistes un questionnaire leur demandant quelle position ils prennent concernant le suffrage des femmes, le droit au travail de la femme mariée, etc. En présence des velléités de révision de la Constitution fédérale, le Comité Central a rédigé un projet de résolution qu'il soumet à l'Assemblée: celle-ci l'adopte, en demandant seulement au Comité de donner au dernier paragraphe une forme plus catégorique, pour affirmer la volonté des femmes d'obtenir une place égale à celle des hommes, quels que soient les droits que la nouvelle Constitution puisse conférer à ceux-ci.

Après avoir entendu le rapport de la trésorière, M^{lle} Grütter, on passe aux élections. On les attendait avec quelle impatience, car il s'agissait de choisir, entre cinq candidates, deux membres pour remplacer M^{me} Debritt (Berne) et M. Graber (Neuchâtel), démissionnaires. Le choix se porta sur M^{lle} S. Bonard (Vaud) et M^{lle} Schilowsky (Berne). Sur quoi M^{me} Vuilliomont fit observer que la Suisse romande, avec ses 16 sections sur 35, se trouvait réduite à la portion congrue, et que le travail de ses 3 membres sur 9 allait peser lourdement sur leurs épaules. Quant à l'élection de la présidente (laquelle venait d'obtenir l'unanimité des voix pour sa nomination au Comité), elle se fit par acclamations, et M^{me} Leuch ne put que s'incliner avec bonne grâce devant cet accroc aux statuts, et accepter cette marque de confiance et de reconnaissance.

Les propositions de Saint-Gall (centralisation, par le Comité Central, des rapports annuels des sections, pour être publiés en extraits, et d'Aarau (protestation et action contre la destruction des excédents de marchandises), acceptées sous certaines modalités;

¹ La demander à la présidente de l'Association, 22, avenue des Mousquines, Lausanne. Prix: 1 fr. 25.

M. Motta et le vote des femmes



N. D. L. R. — Du sténogramme pris par quelques suffragistes de langue allemande du beau et significatif discours prononcé l'autre jour à Berne, à l'occasion du jubilé de l'Association suisse pour le Suffrage, nous traduisons à l'intention de nos lecteurs les passages suivants:

... Il est très naturel que, dans les temps que nous traversons, des désirs de réformes se fassent jour, et notamment par le moyen d'une révision totale de la Constitution; et si ce mouvement ne s'est pas encore manifesté dans les cantons, mais seulement sur le terrain fédéral, je crois qu'il viendra là aussi à son heure. Et il est très naturel aussi que ce soit la jeune génération masculine qui se fasse le porte-paroles de cette idée. Personnelle-

ment, je suis sympathique à l'idée d'une révision totale de la Constitution, dont je ne serais l'adversaire déclaré que si j'avais à craindre que soient menacés par elle les droits fondamentaux individuels du citoyen, la forme fédéraliste de l'Etat et les droits populaires. Mais, de ce danger, il ne peut être sérieusement question un seul instant, et il est bon, il est utile qu'à l'occasion d'une révision totale de la Constitution, tous les citoyens réfléchissent et méditent.

Mais ce qui me surprend beaucoup, c'est que, jusqu'à présent, dans les projets de révision totale de la Constitution, dont les grandes lignes nous sont connues, la question de l'égalité de droits entre l'homme et la femme ne joue qu'un rôle très petit et très modeste. On parle de régénération du peuple, de renouvellement de l'Etat, de la nation; or, je ne puis pas comprendre qu'en matière de renouvellement, l'idée de cette égalité n'occupe pas le premier plan. J'ai toujours estimé que cette égalité était avant toute chose une question de justice, et si l'on pourrait peut-être douter de l'opportunité d'un renouvellement, le principe d'équité de cette égalité est indiscutable. Le bien de l'Etat n'est pas l'affaire de l'homme seul, mais de tous les citoyens majeurs, hommes et femmes!

Je n'ai jamais pu admettre que la mère de famille compte moins dans l'Etat que son jeune fils, souvent encore peu développé quand il devient majeur. Il est bien difficile de justifier le fait que la femme, lors de décisions qui touchent à sa situation, n'ait rien à dire. Il est bien difficile aussi d'expliquer à des étrangers (et c'est une situation dans laquelle je me trouve souvent) comment la Suisse, qui a proclamé l'égalité civile de la femme dans notre Code civil, et qui jouit à travers le monde d'un très haut crédit politique et moral, est pareillement retardée en ce domaine.

Je sais bien que Dieu, et la nature par Dieu, ont créé l'homme et la femme très différents. Mais l'un complète l'autre. Alors que les qualités de la femme sont le sentiment, le dévouement, le sacrifice, le travail silencieux, l'amour de son prochain, celles de l'homme sont la force, l'intelligence, le courage, l'initiative, l'autorité. Pourquoi, si ce sont ces qualités spéciales qui motivent les revendications masculines à exercer les droits politiques, les qualités spéciales de la femme l'excluraient-elles de ce droit?

Le domaine de la femme est, là où cela est possible, la famille. Il n'y a sur la terre rien de plus beau et de plus important que la maternité, et ce privilège est échü à la femme. Mais pourquoi la famille n'occuperait-elle pas, par l'intermédiaire de la femme, sa place dans la vie publique? Car il existe une haute maternité spirituelle comme il existe une maternité physique.

Je n'en appelle pas à vous ici comme conseiller fédéral, mais comme simple et fidèle citoyen suisse. J'en appelle surtout à la jeunesse masculine, à l'élite de cette noble jeunesse masculine de mon pays, à qui je demande de songer à cette question. Car il serait vraiment étrange que l'idée de l'égalité des sexes fût complètement laissée de côté dans notre nouvelle Constitution.

... Ne vous laissez pas décourager. Je sais bien que ce que vous avez obtenu jusqu'à présent paraît matériellement très peu. Mais vos échecs ne sont qu'une apparence. Une préparation spirituelle de l'opinion publique existe. Si vous réussissez à faire une brèche dans la forteresse de la résistance, alors la forteresse entière tombera. Je vous apporte en pleine et sainte conviction mes vœux patriotiques de succès!

¹ C'est nous qui soulignons (Réd.).

le rapport très remarquable de la « Commission de crise » (M^{me} Debritt); l'invitation tentante au prochain cours de vacances, à Brunnen (M^{lle} Dutoit), ainsi que les discussions qui s'ensuivirent: tout mériterait d'être relevé. Et nous devons y renoncer; renoncer de même à parler en détail de la charmante soirée récréative, dont la section de Berne fit en grande partie les frais. L'idée de faire descendre de leurs colonnes les figures des fontaines bernoises, dans leurs rutilants costumes, et de les faire conférer sur le suffrage féminin avec les vierges sages et les vierges folles du porche de la cathédrale, fut superbement exécutée: inutile de dire de quel côté pencha finalement la balance de la Justice! Bâle contribua à cette soirée par une pièce amusante et fantaisiste, où le préjugé des sexes se tournait et se retournait en tous sens; tandis que Neuchâtel produisait un spirituel *A la manière de La Bruyère*, que notre journal publie aujourd'hui même. Double quatuor musical, cadeaux utiles et délicieux offerts par de généreux commerçants... il faudrait pouvoir tout citer.

Quel qu'ait été l'intérêt de cette journée, chacun en attendait davantage encore de la suivante. Et celle-ci tint plus même que ce que l'on s'en promettait. Dans la salle bondée du Grand Conseil parut à la tribune le magistrat le plus représentatif de la Confédération, et sans doute le plus universellement estimé. C'est cependant en simple citoyen, et non en conseiller fédéral, que parla M. Motta. Il s'exprime d'autant plus librement. Sa parole est claire, nette, élégante et persuasive; c'est le jaillissement d'une source pure; et l'auditoire charmé ne lui ménagera pas, tout à l'heure, les ovations. Il se dit, dès sa jeunesse, partisan de l'égalité des sexes; il entend le rester toujours. Et son discours, dont on trouvera ci-après des extraits, conclut sur cet encouragement: à la première brèche, la citadelle tombera.

(La suite en 2^{me} page.) E. PORRET.

AVIS IMPORTANT — En raison de l'absence de notre rédactrice, que retiendront à Paris au début de juillet les réunions du Comité Exécutif de l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes et le Congrès du Conseil International des Femmes, le prochain numéro du MOUVEMENT ne pourra paraître que le 21 juillet.

- Lire en 2^{me} page:**
Les prud'femmes à Neuchâtel.
Eligibilité féminine ecclésiastique à Thoune.
- En 3^{me} et 4^{me} pages:**
Les femmes et la Conférence du Désarmement.
Aux Chambres fédérales: le Code pénal et le délit d'avortement.
La nationalité de la femme mariée.
HENRI LOWENTHAL: Les femmes et la S. d. N.
Le premier Congrès international du film éducatif.
Travail féminin.
Nouvelles de diverses Sociétés.
- En feuilleton:**
E. CHENEVARD: A la manière de La Bruyère.
A la manière de chez nous.
Glané dans la presse...

Notes féministes sur la XVIII^e Conférence du Travail

(Genève, 3-23 juin 1934)

Cette XVIII^e Conférence du travail qui vient de se terminer nous a semblé être des plus intéressantes, soit en général, soit du point de vue des intérêts féminins. C'est

pourquoi ces journées laborieuses ont passé plus vite que jamais, mêlées de fêtes brillantes, de soirées féministes instructives et d'entreueves amicales. Notons d'abord que la plus appréciée entre ces dernières a été de nouveau le lunch traditionnel, offert par notre chère rédactrice en chef, qui, cette année encore, au milieu des préparatifs pour l'Assemblée suffragiste de Berne, n'a pas manqué de nous réunir « en trois équipes » nous, déléguées et conseillères techniques à la Conférence, dans les jolis locaux du Lyceum. Mais un charme intime, un vrai repos, une animation intellectuelle se sont aussi dégagés des nombreuses autres réunions qui nous ont été offertes. Que les Genevoises savent donc bien créer pour nous, soit dans leurs associations féminines, soit à leur foyer familial, une atmosphère agréable et cordiale! Merci

TRICOTMAIN

11, MADELEINE, 11

FACE SALLE CENTRALE 0442. X

SES LAINES, SOIES ET COTONS
SES MODÈLES CHICS et ÉLEGANTS
(Voir notre collection pour la plage).
SES THÉORIES illustrées et gratuites
SES PRIX AVANTAGEUX
SES SPÉCIALISTES RÉPUTÉS
qui vous guideront gratuitement à ces mille finesses de métier qui font du tricotage à la main, un... ART.
TIMBRES JAUNES TÉLÉPH. 52.916

Quelques-unes des femmes membres de délégations à la Conférence Internationale du Travail



Cliché Mouvement Féministe

Mlle Dora SCHMIDT (Suisse)

Notre collaboratrice, Adjointe à l'Office fédéral de l'Industrie, des Arts et Métiers et du Travail, Conseillère technique gouvernementale.



Cliché Mouvement Féministe

M^{me} Betsy KJELSBORG (Norvège)

Inspectrice en chef des fabriques, Présidente du Conseil national des Femmes de Norvège, déléguée gouvernementale.



Cliché Mouvement Féministe

M^{me} LETELLIER (France)

Inspectrice du travail, conseillère technique gouvernementale.

encore à toutes! Leurs efforts, il faut le dire une fois publiquement, sont toujours appréciés par nous autres déléguées, qui trouvons dans ces occasions un vrai réconfort et la force pour faire face aux travaux assez pénibles de la Conférence.

Car nous n'avons guère le temps de jour de cette Genève ensoleillée, du lac lumineux, des parcs ou les roses fleurissent en abondance. Même celles des membres féminins de la Conférence, qui n'avaient pas, comme M^{me} Hesselger (Présidente de la Commission pour la Convention du travail de nuit des femmes), Atanaskovitch (Rapporteur de cette Commission), Stenberg (Présidente de la Commission sur le travail des femmes dans les mines) et M^{me} Subarryan (Rapporteur de cette Commission), assumés de lourdes tâches comportant des responsabilités, ont été absorbés, soit par les longues et nombreuses séances plénières dans la grande salle du Bâtiment Electoral, où les femmes sauf quelques exceptions (sur lesquelles nous reviendront plus tard) jouent plutôt le rôle passif d'auditrices attentives, soit en courant, à travers le tourbillon de visages et de voix emplissant les couloirs, aux séances des commissions, qui, cette année, étaient plus nombreuses, vu le chiffre élevé de questions à l'ordre du jour. C'est dans ces commissions que nous, les femmes, avons essentiellement déployé notre activité, les unes en remplissant les fonctions au Bureau indiquées plus haut, les autres, en soumettant et en défendant leurs idées et leurs amendements et en discutant ceux que présentaient les autres membres. C'est un travail très intense se fait dans ces commissions: à la commission de chômage, par exemple, il y a eu à discuter et à voter plus de 100 amendements au texte de

convention préparé par le Bureau International du Travail! — Quelques-unes d'entre nous, en plus de ce travail de la Conférence, ont encore à remplir les charges de secrétaire de leur délégations (délégations gouvernementales), devant de la sorte être au courant de toutes les questions à l'ordre du jour, et s'occuper de toute la correspondance officielle de la délégation.

Avant de parler des résultats pratiques de la Conférence du point de vue des intérêts des femmes, nous tenons à dire ici que l'événement le plus important, soit la nouvelle de la décision des Etats-Unis d'Amérique d'adhérer à l'Organisation internationale du Travail et de participer comme membres actifs aux Conférences, a été, pour nous autres femmes aussi, le point culminant de toute la session. Sans monter à la tribune et sans professer hautement notre joie et les espoirs éveillés par cette nouvelle, nous avons réalisé la valeur de cet apport de forces, et de forces féminines surtout, pour l'Organisation internationale du Travail. Les Etats-Unis sont pour nous en effet le pays où un citoyen libre, munie de tous ses droits civiques, exerce une influence importante sur la chose publique et sur le sort du pays: ils sont pour nous, depuis de longues années, le pays possédant un magnifique Office du travail féminin qui, par des enquêtes et des publications de premier ordre, a toujours agi sur l'opinion publique en faveur d'une protection raisonnable des femmes, des adolescents et des enfants. Et enfin cette Amérique de Roosevelt est pour nous le pays où les femmes accèdent aux plus hautes fonctions de l'Etat, l'Amérique des femmes ambassadeurs et ministre! Notre cœur a battu plus fort au moment où le Directeur du Bureau, M. Butler,

aux efforts duquel est essentiellement due l'entrée d'un grand pays industriel, parlait avec éloges devant la Conférence de la part très importante prise par Miss Perkins, Ministre du Travail aux Etats-Unis, aux négociations qui ont précédé cette adhésion. Nos espoirs sont grands! Se réaliseront-ils? (A suivre) Dora SCHMIDT.

Les Prud'femmes à Neuchâtel

En 1916, par décret du Grand Conseil, les femmes obtenaient dans le canton de Neuchâtel le droit de vote et d'éligibilité au Conseil des Prud'hommes. A ce moment l'Union féministe pour le suffrage, dirigée par M^{me} Porret, présidente infaillible, déploya une grande activité pour proposer et faire élire des femmes, efforts qui furent couronnés d'un beau succès. Ces élections reviennent tous les trois ans. Quand le nombre des candidats proposés est égal à celui des juges à élire, il y a élection tacite. Ce fut le cas cette année. Toutes les candidates proposées aux postes à repourvoir par l'Union féministe pour le Suffrage et l'Association féminine des Arts et Métiers ont été acceptées et donc élues facilement.

Elles se répartissent sur trois groupes: *Subsistances, Vêtement et Parure, Arts libéraux*. Sur soixante juges, il y a dans ces groupes dix-huit femmes. Deux groupes, *Habitation et Horlogerie*, ne comptent point de prud'femmes. Le secrétariat communal, en nous communiquant la liste des élus, a remercié l'Union féministe « du concours qu'elle a bien voulu prêter aux autorités à l'occasion de ces élections ».

Soyons heureuses de ce petit rôle de citoyennes qui nous est dévolu dans le modeste cadre de l'élection au Conseil des prud'femmes et redoublons d'activité jusqu'au grand jour des droits intégraux!

C. W.

A l'ordre du jour de l'Assemblée de paroisse réunie le 8 juin à Thoune figurait, comme l'une des questions les plus importantes, la requête présentée par le Groupe suffragiste de Thoune et les deux Sections de la Société d'Utilité publique de Thoune et de Strätlingen concernant l'éligibilité des femmes parmi les autorités ecclésiastiques.

A une forte majorité, l'Assemblée, composée de 50 hommes et de 250 femmes ayant droit de vote en cette matière, décida d'accepter cette demande, que M^{me} Lydia Stahl et M^{me} le Dr. Trog défendirent chaleureusement. Par conséquent, et dès l'automne prochain, les femmes pourront, pour la première fois à Thoune, être élues comme membres du Conseil de paroisse. Bravo!

L. v. A.

Le Jubilé de l'Association suisse pour le Suffrage féminin

(suite de la 1^{re} page)

Rien ne pouvait mieux répondre à ces dernières paroles que le discours qui suivit: *Vingt-cinq ans d'histoire suffragiste suisse*. C'est là le sujet traité par M^{me} Gourd, mais c'est aussi M^{me} Gourd elle-même. Avec un élan juvénile et la force que donne l'expérience vécue, elle évoque ce quart de siècle: les tâtonnements, les illusions du début; les espoirs qui, pendant et peu après la guerre, semblent se réaliser; les déceptions; l'activité qui, sans se ralentir, s'oriente vers les problèmes sociaux et professionnels; tout un monde de souvenirs, soit dans le domaine fédéral, soit dans les cantons, revit avec une étonnante puissance. Et le résultat? Matériellement nul, ou à peu près. Mais nous avons appris la solidarité féministe et internationale. Nous avons appris la fierté, la dignité et l'indépendance de notre sexe; et nous sommes prêtes à apporter notre concours à notre pays, lorsqu'il se décidera à faire appel à nous.

Jamais celle qui présida, pendant quatorze ans, l'Association suisse pour le Suffrage ne l'a mieux incarnée. Et si l'auditoire vibrerait à sa parole enflammée, c'est qu'il voyait aussi en elle l'exemple d'une consécration sans réserve à la cause, d'une foi intrépide et d'une volonté indomptable.

Elle fut écoutée avec une émotion particulière par les pionnières groupées autour de la tribune et auxquelles M^{me} Leuch rendit, ainsi qu'aux disparus, un hommage mérité. Ce palmarès, si j'ose dire, donnait une fière leçon de courage et d'abnégation!

Après ces moments où l'exaltation de l'Assemblée fut portée à son comble, et s'était manifestée par salves sur salves d'applaudissements, se plaça la conférence d'un ton très différent de M. Egger, professeur de droit à l'Université de Zurich, sur: *Le suffrage féminin... aujourd'hui?* Avec des moyens tout autres que ses prédécesseurs, il fit aussi la conquête de son public, en lui présentant un travail d'une belle ordonnance, riche en aperçus historiques, en considérations philosophiques et juridiques, et dont toutes les par-

Honneur aux femmes d'être des valeurs non cotées à la bourse de Politicus!

A la manière de la Bruyère¹

L'ami des femmes

Philogyne aime tant les femmes qu'il veut qu'elles tiennent tout de lui:

— Nous désirons, lui disent-elles, entrer dans la maison où vous et vos pareils votez les lois qui nous régissent et règlent le gouvernement de notre vie. Nous voulons avoir part à la conduite de nos affaires; nul n'est plus que nous-mêmes propres à en décider. Vous êtes notre ami, ô Philogyne; persuadez vos congénères que nous avons accès dans la maison. Nous sommes lasses, à la fin, de nous tenir à la porte et frapper.

— Certes, répond Philogyne, vous m'appetez justement votre ami. Aussi serai-je votre guide et votre protecteur, car mieux que vous, ô femmes, je sais ce qu'il faut. Restez donc alentour de ce palais dont vous ornez les avenues, tandis que nous peignons à fixer vos destins. Appelez-moi, non par des cris, mais par un murmure flatteur; souriez lorsqu'enfin je vous donnerai audience; discourez avec modestie et suppliez avec pudeur. Si vous trouvez les attitudes qui me plaisent, j'accueilleraï votre requête et la soutiendrai de ma voix.

Quand vous présentez un placet, souvenez-vous, ô femmes, qu'à votre mise je saurai si la demande est juste et raisonnable avant que de la connaître. Peut-être, malgré vos efforts, n'obtiendrez-vous pas de réponse. Gardez-vous, en ce

¹ Portraits composés à l'occasion du jubilé de l'Association suisse pour le Suffrage, les 16 et 17 juin, à Berne, et les lors de la soirée familière au Schänzli par M^{me} Suzanne Feller.

cas, d'imprécations qui vous échaufferaient le teint et ruineraient à jamais votre cause.

— Mais, cette maison, Philogyne, est la nôtre et nous avons le droit d'y entrer...

Philogyne, alors, s'assombrit:

— De quel mot usez-vous, dit-il, qui vous distend la bouche et vous rend laides? *Droit*. Suivez le conseil de nature qui fait le mot *devoir* plus seyant à vos lèvres.

— Vous dites nous aimer, ô Philogyne. N'enverriez donc pas vers nous, qui sommes à la porte, galanterie, faveur ni bienveillance, ni aucune servante de l'Amour. Envoyez-nous sa fille aimée la Justice avec les clefs de la maison.

Politicus

Des fumées d'un banquet, Politicus voit s'élever l'image de la patrie. Il est inspiré; il lève son verre; il boit « à la prospérité de notre beau pays ». Ses amis l'applaudissent bruyamment, les verres s'entrechoquent. Politicus s'assied dans son triomphe comme dans une chaise curule. Il se sent bien: la bonne chère et le bon vin dilataient ses organes. A travers les nuages du tabac, la table lui paraît dressée pour un repas olympien; ses amis sont dieux avec lui; leur Olympe, c'est leur parti qui détient la majorité. La patrie est le fief dont ils disposent; ils l'aiment comme on chérit sa maison, son grenier et sa cave.

Un autre convive se lève et boit « à l'avenir de notre cher pays ». Politicus lui fait raison; il est ému; les larmes lui viennent aux yeux; l'enthousiasme lui prend la gorge. Qui prétendrait que tout ne va pas pour le mieux dans un pays aimé d'une telle ferveur?

Quelqu'un ose évoquer, pourtant, les misères

de notre époque. Politicus en conteste la gravité; il est d'avis que les choses ne vont pas trop mal chez nous, et il le dit avec la bouche pleine. Le malaise public et privé est dû à la fraction du peuple qui ne se tient pas attachée à de « saines doctrines ». Politicus et ses amis ont le remède à tous les maux, mais l'opposition leur a lié les mains. Il croise sur son assiette ses poignets qu'il a fort charnus, pour bien figurer l'impissance où il se voit réduit.

On parle d'un homme d'Etat d'une république étrangère. Politicus prend feu: « Nous n'avons pas, dit-il, à chercher des exemples au dehors, c'est à nous d'en donner à l'étranger. »

Qu'on ne lui parle pas non plus de groupements de patriotes pour la restauration civique du pays. Sornettes que cela et balivernes! Ceux qui prétendent travailler hors des cadres de son parti sont jugés par Politicus des indiscrets et des brouillons.

On mêle à l'entretien la Société des Nations. Il hausse les épaules; il se fait gloire d'avoir été toujours sceptique en son endroit; n'en a-t-il pas, dès le début, signalé tous les vices, prédit tous les échecs?

Puis, élevant son verre, Politicus boit « à la partie saine de notre peuple », « à l'union des forces vives du pays ». — Est-ce des femmes aussi que vous voulez parler? lui demande son vis-à-vis. Politicus le considère avec stupeur; le rire, enfin, sort en épais glouglous de sa large poitrine. Il rit tant qu'il s'engoue; il est violet; son menton bave; il doit tousser dans sa serviette et se lever de table.

Lorsqu'il revient, il menace plaisamment du doigt l'auteur involontaire de cet accident: « Farceur, dit-il, c'est votre faute... »

A la manière de chez nous

L'honnête homme

Qu'il vienne d'un pôle ou de l'autre, de Genève ou Lausanne; qu'il soit Auguste de Morsier ou Charles Secrétan, homme de pensée qui disserte et se fonde sur la raison, ou simple ouvrier qui écoute, qui reconnaît « c'est juste » et, l'ayant reconnu, s'y tient, l'honnête homme d'ici ressemble à celui de là-bas. Séparés par des gouffres de circonstances, ils se rejoignent par un pont aérien et invisible, plus destructible pourtant qu'un pont de pierre, qui est l'élan commun vers la justice, la fraternité, la paix.

Les yeux de l'honnête homme ne sont point troublés par ces maladies de la vision qui procèdent de l'égoïsme: myopie des préjugés, presbytie de l'ambition, aveuglement de l'orgueil. Son regard clair tombe tout droit sur la réalité et la saisit telle qu'elle est, avec ses deux faces, la visible et l'invisible; et il connaît que la visible n'est qu'un feuillet de l'autre.

Que voulez-vous que l'honnête homme comprenne aux arguties de Philogyne et de Politicus? Il les entend, mais ne les saisit point, car il croit que les mots que perçoit son oreille ne sont pas véritablement ceux que l'autre aurait voulu dire.

L'honnête homme est venu à nous; il nous a dit: « La vie est un combat pour vous, mes